



## LE PROGRAMME

« Rassembler, Innover, Gagner »

ÉLECTIONS COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

*Brigitte Henriques*  
BH@touspartenaires.fr

2021- 2024



## « Révérons LA FRANCE DU SPORT »

Le sport français n'a jamais connu une crise semblable à celle qu'il traverse aujourd'hui. Chaque club, chaque fédération, chaque organisation sportive, chaque acteur, chaque bénévole est confronté à une forte incertitude sur la manière dont son activité reprendra. Et malgré ces doutes, je n'ai jamais été aussi convaincue de la force du mouvement sportif français. D'une part parce que cette crise souligne auprès de tous l'importance de la pratique sportive pour le maintien du lien social, sur tous les territoires, pour le bien-être physique et mental de chacun et le parcours éducatif de nos enfants. Et d'autre part parce que cette crise a créé une solidarité inédite entre les acteurs du mouvement sportif, ce qui constitue une véritable promesse pour demain. A nous d'entretenir cette dynamique où chacun aura sa juste place grâce à la richesse de sa diversité pour porter mieux encore la voix de tous ceux qui aiment et font le sport.

Le sport français, dans son organisation et son fonctionnement, n'est pas seulement inscrit dans un environnement national qui plus est en pleine mutation. Il s'intègre, également, dans l'environnement sportif

international-universel. Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en est une illustration remarquable. Rassemblant les fédérations sportives, et autres organisations sportives nationales, il a aussi pour privilège d'être le représentant sur le territoire national du Comité International Olympique (CIO).

Cette singularité fait de ce dernier une entité à part dont l'autonomie ne peut être entachée ou être artificielle. Ses actions, ses activités, avec les pouvoirs publics, l'Agence nationale du Sport, les institutions sportives, les collectivités, les acteurs économiques et de la société civile se doivent de ne pas être moulées dans des mécanismes de soumission pouvant devenir polémiques mais dans des mécanismes de partenariats constructifs et équilibrés. Rendre plus effective encore cette autonomie partenariale est un enjeu capital, tout comme renforcer sa territorialité grâce à son maillage territorial fort via ses CROS, CDOS et CTOS, ses cadres techniques sportifs et leur expertise de terrain.

[...]

Le 29 juin prochain, se tiendra l'élection de la future gouvernance du Comité National Olympique et Sportif Français. Depuis l'annonce de la candidature plurielle que j'ai l'honneur de porter, j'ai engagé une démarche innovante, co-construite et partagée avec ceux et celles qui le souhaitent pour façonner méthodiquement et collectivement l'ambition du CNOSF de demain : «Rassembler, Innover, Gagner» pour révéler la France du Sport.

Révéler la France du Sport pour qu'elle soit enfin reconnue à sa juste valeur, qu'elle soit entendue, prise en considération et que son utilité sociale et sociétale soit soutenue à la hauteur de la puissance qui est la sienne.

C'est l'objectif du projet que je porte en présentant ma candidature à la présidence du CNOSF. C'est animée d'une volonté de grande solidarité, d'unité, de détermination et de pugnacité que je vous propose au travers de ce programme mon ambition collective pour le CNOSF et le sport français, ainsi que les valeurs que nous avons choisies collectivement.

**30 engagements** répartis selon 6 axes stratégiques dont 2 sujets majeurs liés à des moments incontournables de la mandature: la sortie de crise sanitaire de la Covid-19 et la réussite des Jeux de Paris 2024.

**30 engagements** illustrés par **121 mesures** concrètes ambitieuses qui seront déployées en pleine complémentarité avec les acteurs du sport durant la mandature avec, en complément, la réalisation de plusieurs programmes incontournables sur des thématiques spécifiques.

Nous voulons agir ensemble pour être utiles !

**L'action entraîne le mouvement et le mouvement rassemble.**

Oui, notre aventure collective humaine a déjà bel et bien démarré. Pas les uns à côté des autres. Pas les uns contre les autres. Ensemble. Ensemble au sein d'un CNOSF fort et agile, d'une maison commune du sport français au service des fédérations, des clubs et des territoires, au service des athlètes, des encadrants et des pratiquants, des licenciés dans une dynamique d'ouverture, d'innovation, de responsabilité et d'intégrité.

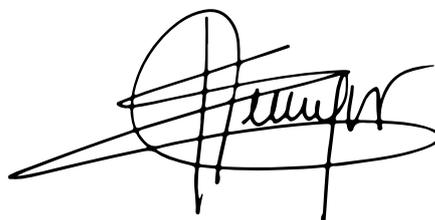
Mais aussi une « Maison » où il fait bon se retrouver pour partager et échanger avec toutes celles et tous ceux et qui font le sport aujourd'hui et le feront demain.

Pour ouvrir le sport français au monde, durablement. Pour l'exposer et le valoriser. Pour le défendre et le représenter dignement.

Et puis comme le disait Nelson Mandela, **« Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir [...]»**

*Brigitte Henriques*

« Seul on va plus vite,  
ensemble on va plus loin! »





# NOTRE AMBITION PARTAGÉE POUR LE SPORT FRANÇAIS

- Une France du sport performante qui gagne des titres
- Une France du sport rassemblée et essentielle pour notre société
- Une France du sport innovante et durable pour s'adapter au plus près à la demande des citoyens qui veulent faire du sport sous différentes formes
- Une France du sport engagée et responsable, reconnue pour son utilité sociale, sociétale et environnementale afin de répondre aux grands enjeux actuels et futurs
- Une France du sport unie, mobilisée et déterminée derrière Paris 2024 pour réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Une France du sport rayonnante à l'international pour contribuer à la diplomatie sportive et à la paix dans le monde

*Notre objectif essentiel :*

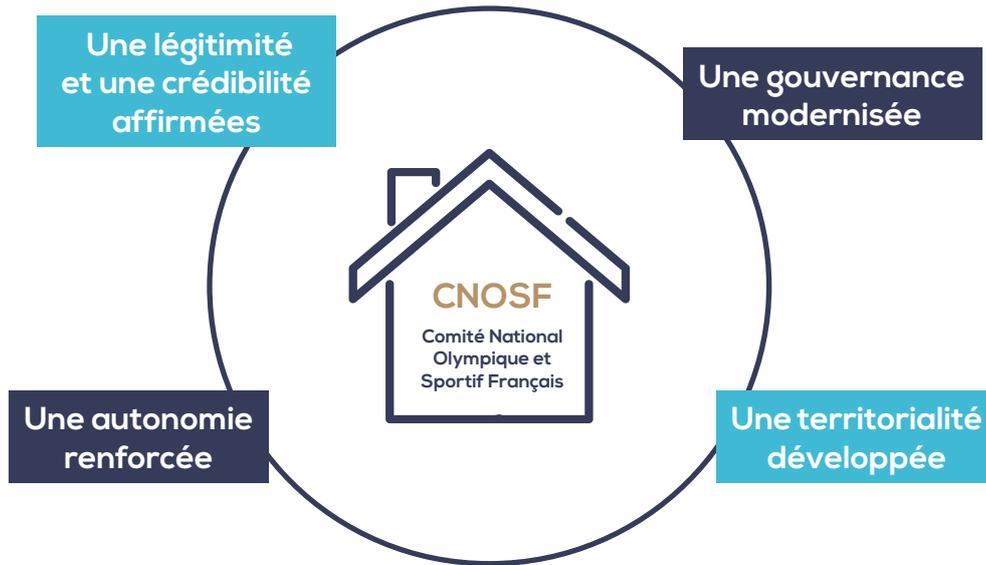
## **SERVIR LA FRANCE DU SPORT & ÊTRE ENSEMBLE AU SEIN D'UN CNOSF FORT**

Une maison commune du sport français au service de ses fédérations, des clubs et des territoires, au service des athlètes, des encadrants et des licenciés, dans une dynamique d'ouverture, d'innovation, de responsabilité et d'intégrité. Mais aussi une maison où il fait bon se retrouver pour partager et échanger avec tous ceux et toutes celles qui font le sport aujourd'hui et qui le feront demain.

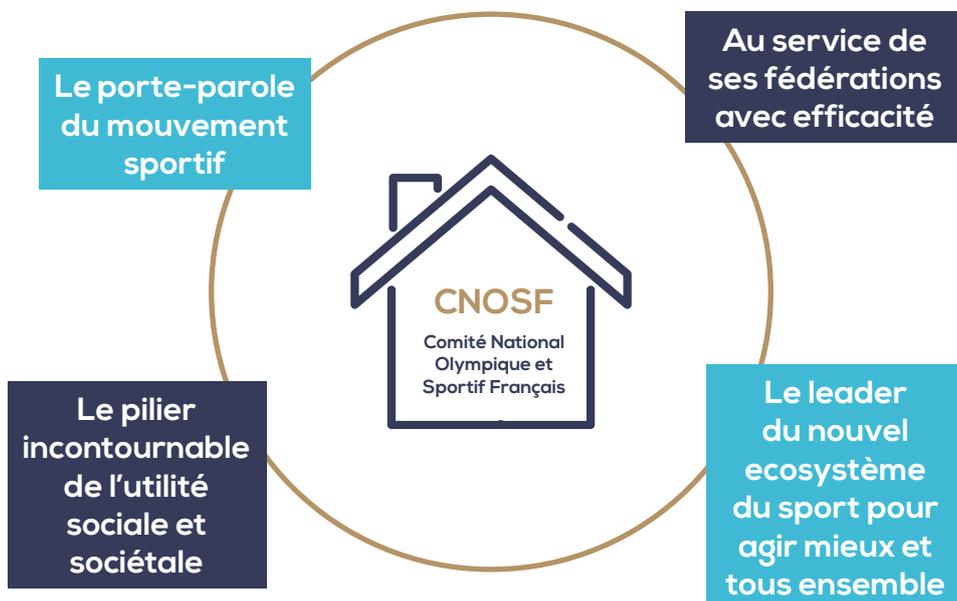


# NOTRE VISION COMMUNE POUR LE CNOSF DE DEMAIN

→ UN CNOSF AVEC SON POSITIONNEMENT RENFORCÉ,  
AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL AVEC :



→ UN CNOSF AVEC SA RAISON D'ÊTRE RÉELLEMENT AFFIRMÉE,  
QUI EST :





# UNE DÉMARCHE PLURIELLE ET CONSTRUCTIVE

## NOTRE MÉTHODE DE CO-CONSTRUCTION : L'ADN DU FUTUR CNOSF

**Une démarche collective et transparente** pour construire ce programme. Elle s'appuie sur une large concertation et des ateliers-débats en présence de nombreux présidents et présidentes volontaires, ouverts à tous et organisés avec l'appui de collaborateurs bénévoles et engagés, ainsi qu'une consultation d'experts dans différents domaines et de tous horizons ainsi que d'autres acteurs du sport. **Je m'engage à ce que cette démarche soit le socle de la future gouvernance du CNOSF.**

**Une co-construction reposant sur 6 axes stratégiques et 30 engagements.** Ils seront déployés en pleine complémentarité avec les acteurs du sport dans le cadre d'actions concertées, bien réparties et coordonnées. Ils s'inscrivent pour certains dans la continuité d'actions déjà engagées et, pour d'autres, sont nouveaux et porteurs d'une nouvelle ambition pour le sport français et le CNOSF.

**Un travail est actuellement engagé quant au financement précis de ce programme et des mesures qui le nécessitent.**

## LES GRANDS PRINCIPES DIRECTEURS QUE JE M'ENGAGE À RESPECTER

### Un impératif de réussite

- **Les fédérations, les clubs et leurs acteurs au coeur de nos ambitions et de nos préoccupations**
- **Une implication des athlètes renforcée**
- **Une gouvernance transparente, exemplaire et porteuse de diversité et de mixité**
- **Une posture d'anticipation et de propositions fortes**
- **Une organisation collégiale et décloisonnée avec agilité**
- **Une démarche de valorisation, de partage et de mutualisation au service des fédérations**



# NOS VALEURS

## 3 VALEURS FONDAMENTALES DE L'OLYMPISME

# AMITIÉ EXCELLENCE RESPECT

## 5 VALEURS COMMUNES, socle de notre programme

### HUMANISME

Universalité, paix, amitié, bien commun, épanouissement.

### BIENVEILLANCE

Écoute, dialogue, respect de soi, d'autrui et de la nature, fair-play, ouverture d'esprit.

### COHÉSION

Unité, diversité, solidarité, partage, inclusion.

### ÉTHIQUE

Exemplarité, transparence, responsabilité, intégrité, mixité.

### EXCELLENCE

Rayonnement, performance, partenariat, innovation, résilience.

*« La pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play. »*

Charte olympique du CIO





# LES AXES STRATÉGIQUES

**1**) *Renforcer*  
LE RÔLE DU CNOSF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT  
GÉNÉRAL DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

**2**) *Se mobiliser*  
POUR UN PLAN DE RELANCE DU SPORT  
À LA HAUTEUR DES ENJEUX

**3**) *Accompagner*  
LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE  
ET DURABLE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET DES CLUBS

**4**) *Poursuivre*  
UNE ACTION VOLONTARISTE AU SERVICE DES  
GRANDES CAUSES NATIONALES DU SPORT

**5**) *Participer*  
PLEINEMENT À LA RÉUSSITE  
DES JEUX DE PARIS 2024 ET DE LEUR HÉRITAGE

**6**) *Faire rayonner*  
LE SPORT FRANÇAIS ET INSCRIRE SES ACTEURS  
DANS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE



# 1) Renforcer

## LE RÔLE DU CNOSF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

En tant que représentant du mouvement sportif français, du CIO et interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, le CNOSF doit peser sur l'ensemble des sujets liés au sport pour défendre les intérêts de ses membres et être force de proposition. Il se doit pour cela de mobiliser et de fédérer le plus largement possible dans l'exercice de ses fonctions de plaidoyer et de mise en réseau d'acteurs dans un esprit de partage, d'ouverture et de décloisonnement. En tant qu'acteur politique, le CNOSF doit affirmer son leadership et assumer la coordination de réflexions importantes sur les enjeux du sport (comme par exemple la diversification et la modernisation de l'offre de pratiques sportives, le modèle de financement durable du mouvement sportif, ou encore la déontologie et l'éthique du sport) ainsi que sur les grandes échéances politiques (les élections présidentielles de 2022, les lois sur le sport). Le CNOSF doit s'inscrire dans une collaboration constructive mais exigeante avec les Ministères chargés des sports et les autres Ministères concernés, au sein de l'Agence nationale du sport pour porter la voix du mouvement sportif ainsi que dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale du sport qui se met actuellement en place. Afin d'apporter des services de qualité aux fédérations et de s'ouvrir davantage vers le monde extérieur, il incombe au CNOSF de repenser son organisation, ses modes de gouvernance et de concertation ainsi que sa communication au sens de «faire-savoir» afin d'innover et d'adapter tous les pans de son action aux évolutions de notre société et aux priorités de nos publics, en particulier de notre jeunesse.



# 1 Renforcer

LE RÔLE DU CNOSF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

## #1 Façonner son rôle de leadership et d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics et de tous les partenaires du sport.

- 1 > Mettre en place un « Observatoire du sport fédéral » pour recueillir, centraliser et analyser les données des fédérations afin de défendre des positions chiffrées et documentées.
- 2 > Créer un Département « Affaires publiques & institutionnelles » pour anticiper les sujets d'actualité, gérer les relations avec tous les partenaires, les pouvoirs publics et les élus (« Club des parlementaires ») et peser.
- 3 > Élaborer une liste de propositions au nom du mouvement sportif dans le cadre de la campagne présidentielle de 2022.
- 4 > Organiser des temps de rencontres récurrents avec les Ministres chargés des sports mais aussi tous les Ministres concernés par le sport.
- 5 > Définir et plaider avec force auprès du Gouvernement et de l'Agence nationale du sport, un financement public et des moyens à la mesure des missions assurées par le mouvement sportif français (Cadres techniques notamment).
- 6 > Consulter en amont toutes les fédérations pour parler d'une même voix au sein de l'Agence nationale du sport tout en défendant les spécificités de chacune.

## #2 Nouer des relations de proximité et de confiance avec les fédérations pour servir et créer l'Unité.

- 7 > Transformer les différents collèges de fédérations par un décloisonnement agile et adapté selon les besoins et la teneur de l'actualité.
- 8 > Créer un Département « Services aux fédérations et à ses membres », avec un guichet unique, réactif et professionnel (partage et valorisation des bonnes pratiques, mutualisation, formation, audit financier).
- 9 > Accompagner les Président(e)s en fonction de leurs besoins exprimés par des rendez-vous individualisés et des séminaires thématiques à la carte.
- 10 > Organiser des temps d'échanges entre les Président(e)s ainsi que des espaces de co-working.
- 11 > Soutenir les nouveaux Président(e)s dans leur prise de fonction par un programme spécifique (parcours intégration).

## #3 Faire du siège du CNOSF un lieu de vie attractif, convivial, inclusif et écoresponsable.

- 12 > Repenser et rénover l'espace d'accueil du CNOSF.
- 13 > Lancer une réflexion, avec les fédérations et le COJO, sur les évolutions possibles du siège du CNOSF et l'accueil de sièges de fédérations.
- 14 > Établir un audit de l'impact environnemental du CNOSF avec comme ambition la neutralité carbone et le zéro déchet d'ici 2030.

## #4 Communiquer sur l'action du CNOSF et du mouvement sportif français.

- 15 > Mettre en place un plan de communication dynamique : « C'est quoi le CNOSF ?, c'est quoi une fédération ? ».
- 16 > Élaborer avec le mouvement sportif un plan de communication valorisant autour du « FAIRE SAVOIR » du « SAVOIR FAIRE » des fédérations et du CNOSF.
- 17 > Organiser des « Rendez-vous du CNOSF » récurrents (en format numérique : webinaires/twitch) à destination de tous les acteurs et contributeurs du sport.



## #5 Moderniser la gouvernance du CNOSF et de son réseau territorial.

- 18 > Renforcer les moyens du Comité d'éthique et de déontologie ainsi que des instances de résolution des litiges du CNOSF (Conciliation, Chambre arbitrale du sport).
- 19 > Mettre en place une évaluation de l'action du CNOSF par un organisme indépendant selon des critères objectifs et transparents.
- 20 > Faire évoluer les modalités de prise de décisions au sein des instances du CNOSF pour les sujets qui concernent toutes les fédérations.
- 21 > Instaurer la parité au sein du bureau exécutif.
- 22 > Proposer une co-présidence femme-homme au sein de chaque commission.
- 23 > Intégrer les deux athlètes élus par leurs pairs au sein de la CAHN dans le bureau exécutif à un poste de Vice-Président(e) et de Vice-Président(e) suppléant(e).
- 24 > Décliner le programme politique en programme opérationnel avec une nouvelle organisation opérationnelle pour optimiser la collaboration entre élus et services du CNOSF.
- 25 > Organiser un séminaire annuel en présence des membres du conseil d'administration, du réseau territorial et des services du CNOSF.
- 26 > Sur ces bases, assurer une bonne gouvernance institutionnelle, basée sur des concertations préalables, le respect des délégations et de la contribution des commissions.
- 27 > S'ouvrir à la jeunesse en créant un Conseil des jeunes pour faire émerger d'autres propositions nouvelles et innovantes.
- 28 > Développer des partenariats avec des grandes écoles et des universités.





## #6 Renforcer les relations avec les CROS, CDOS et CTOS afin d'optimiser la force de notre maillage territorial (territoires ruraux, urbains et QPV).

- 29 > Organiser les « États généraux des clubs », deux fois dans la mandature, avec les CROS, CDOS et CTOS, au sein de chaque Région de métropole et d'outre-mer.
- 30 > Associer les CROS, CDOS et CTOS à la déclinaison de la feuille de route nationale sur les territoires, en les mobilisant autour d'objectifs et d'indicateurs précis.
- 31 > Consulter les CROS, CDOS et CTOS lors des points d'étape trimestriels pour rester connectés avec les réalités du terrain.
- 32 > Recueillir les besoins et accompagner le mouvement sportif dans son implication au sein des Conférences régionales du sport et des Conférences des financeurs et dans l'élaboration des projets sportifs territoriaux (PST).
- 33 > Mettre en place une commission du sport ultramarin pour prendre en considération les spécificités de ces territoires.

## #7 Consolider les liens avec les représentants des collectivités, ceux du monde économique et de la société civile, ceux du secteur marchand du sport pour une meilleure action concertée et coordonnée.

- 34 > Consolider le lien avec les collectivités territoriales en étendant notamment la délégation de la Vice-Présidence en charge des territoires aux relations avec les collectivités.
- 35 > Créer un « Club France des entreprises » en organisant des rendez-vous récurrents et partenariaux et en étant à l'écoute de leurs besoins.
- 36 > Construire une modélisation des partenariats avec les acteurs du secteur marchand du sport.

## 2) *Se mobiliser* POUR UN PLAN DE RELANCE DU SPORT À LA HAUTEUR DES ENJEUX

La crise de la Covid-19 a ébranlé le mouvement sportif dans son ensemble, nos clubs, nos bénévoles, nos athlètes et, plus largement, tout le sport français. Cette crise a surtout un impact sur la santé et le moral des Français et sur leur plus grande sédentarité alors que le besoin de sport n'a jamais été aussi essentiel pour nos concitoyens. Face à cela, il faut tout mettre en œuvre pour renforcer l'accompagnement d'urgence des fédérations et des clubs, pour mobiliser auprès des pouvoirs publics de nouvelles mesures afin de consolider un plan de relance du secteur sportif ambitieux et, enfin, pour permettre au plus vite une reprise généralisée du sport dans nos clubs et dans nos enceintes sportives. Il appartient au CNOSF, encore plus dans cette période de crise, de tout faire pour porter la voix du sport et se battre pour sa survie en lui donnant un réel écho et une place primordiale dans notre société. Il incombe également au mouvement sportif de se relever et de faire de cette crise une opportunité pour se réinventer avec l'appui de l'ensemble des acteurs du sport et des pouvoirs publics.



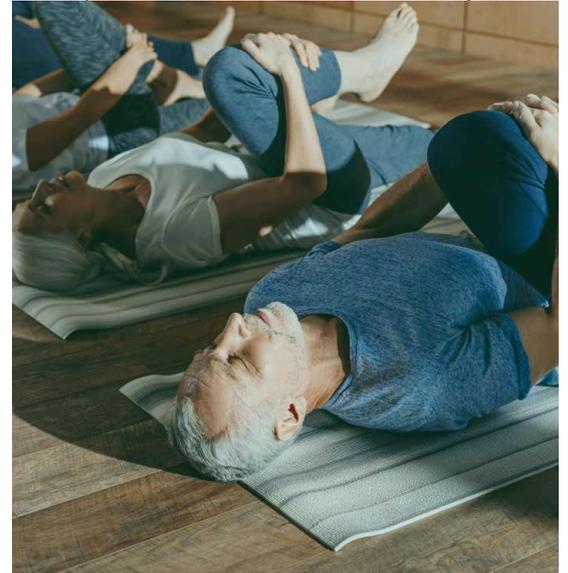
## 2) *Se mobiliser* POUR UN PLAN DE RELANCE DU SPORT À LA HAUTEUR DES ENJEUX

### #8 **Co-organiser un évènement national et une campagne de communication de grande ampleur pour un retour dans les clubs à la rentrée 2021.**

- 37 > Préparer, avec le Gouvernement, Paris 2024, le CPSF et l'ensemble des acteurs fédérés du sport, un grand évènement de reprise du sport à la rentrée 2021.
- 38 > Co-construire, avec les fédérations, un dispositif clé-en main, en collaboration avec l'Education Nationale, pour que les écoles puissent organiser à la rentrée une demi-journée « Portes-ouvertes : découverte du sport », en accueillant des démonstrations d'activités sportives par les clubs du territoire.
- 39 > Mutualiser des outils de communication adaptables par chaque fédération avec des athlètes ambassadeurs pour soutenir la relance des activités sportives à la rentrée 2021.
- 40 > Valoriser les 3.5 millions de bénévoles dès la rentrée par une grande campagne de communication.

### #9 **Renforcer le soutien et les aides financières pour les clubs et les fédérations en difficulté du fait de la crise.**

- 41 > Bénéficier de la part du Gouvernement du maintien des aides économiques jusque fin 2021 et d'une exonération fiscale de la licence pour soutenir l'activité des clubs et des fédérations à la rentrée.
- 42 > Obtenir du Gouvernement un fonds de solidarité 2022-2024 pour permettre aux fédérations de retrouver progressivement une situation comparable à celle d'avant la pandémie.





## #10 Accompagner les fédérations et les clubs pour leur faciliter l'accès aux différentes aides.

- 43 > Mettre en place une cellule « Relance sport 2021-2022 » pour accompagner la mise en place du « Pass Sport » à la rentrée et des différentes aides (tutoriels, modélisation d'outils de communication).



## #11 Se rassembler et tout mettre en oeuvre pour favoriser la relance du sport et des clubs en toute sécurité.

- 44 > Coordonner l'élaboration des nouveaux protocoles sanitaires en fonction de leurs spécificités en les adaptant au contexte de la crise sanitaire.
- 45 > Participer activement à la mise en oeuvre, avec l'appui du Gouvernement, du dispositif « Pass sanitaire » pour permettre à nouveau l'accès à toutes les activités et spectacles sportifs.



# 3

## Accompagner

### LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE ET DURABLE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET DES CLUBS

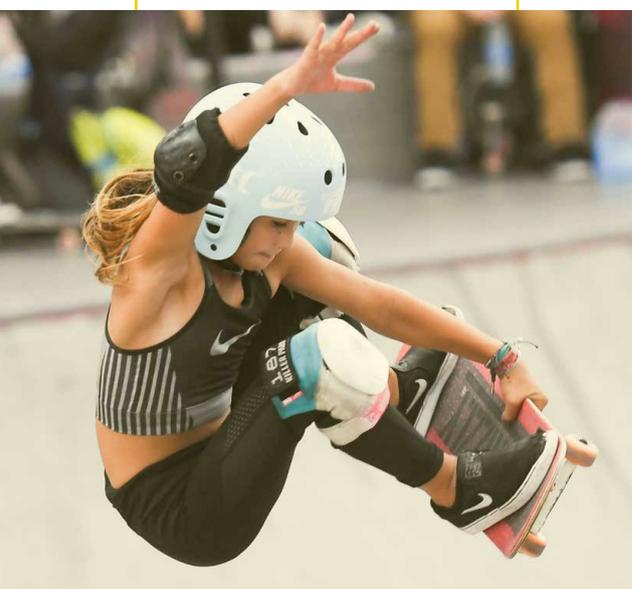
Dans un contexte où le sport français est confronté à une baisse des ressources publiques, à des partenaires privés également impactés de plein fouet par la crise, à une concurrence des structures privées et à des enjeux majeurs de fidélisation des licenciés et de conquête de nouveaux pratiquants, le CNOSF doit construire, avec les fédérations, un nouveau modèle économique durable pour le mouvement sportif français. Nous devons le faire en tenant compte de toute la diversité des fédérations, et de leurs différences d'organisation, d'environnement et de public. Dans une logique de performance à la fois sociale, économique et de l'offre sportive, le sport français a besoin d'innover et de se renouveler et ainsi trouver de nouvelles sources de revenus, de développement et d'exploitation des datas. Dans cet esprit, il convient d'être vigilant pour trouver le bon équilibre à la fois entre le respect des principes fondateurs du mouvement associatif et la nécessité absolue d'être innovant et attractif pour diversifier et adapter nos offres de pratique. Il s'agit également d'anticiper et comprendre le sport de demain et d'imaginer une entité de veille, de R&D et de prospective pour se préparer aux grandes évolutions du sport et de son environnement futur.



# 3

## Accompagner

LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE  
ET DURABLE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET DES CLUBS



**#12** **Accompagner** les stratégies de développement, marketing et d'innovation des fédérations pour diversifier et adapter les offres de pratique pour fidéliser les licenciés et conquérir de nouveaux pratiquants.

- 46 > Dans le futur observatoire du CNOSF, accentuer l'étude et la recherche de pistes pour pallier au décalage entre l'offre de pratiques sportives et des attentes des pratiquants.
- 47 > Poursuivre l'animation du réseau des référents « développement des pratiques diversifiées ».
- 48 > Continuer le développement de la plateforme ressources des initiatives fédérales pour capter de nouveaux licenciés et les fidéliser.
- 49 > Accompagner les stratégies « Infrastructures & équipements » des fédérations, des collectivités et des territoires au regard des projets sportifs fédéraux et territoriaux et de ces nouvelles pratiques.
- 50 > Obtenir du Gouvernement l'allègement des freins juridiques et économiques à la pratique en club (ex. certificat médical pour les majeurs, règles de responsabilité civile et d'assurances).
- 51 > Contribuer à l'innovation et la digitalisation de l'offre sportive des fédérations par des partenariats et l'échange de bonnes pratiques (sport digital, e-sport).

**#13** **Renforcer** l'engagement RSO des fédérations pour le bien commun de la société et pour l'environnement.

- 52 > Développer la plateforme RSO du CNOSF et son label « Développement durable, le sport s'engage », en complémentarité du Label Terre de Jeux 2024 et avec une implication renforcée des CROS, CDOS et CTOS.
- 53 > Renforcer l'animation du réseau des référents RSO dans chaque fédération.
- 54 > Porter une évolution de la norme ISO de 2012 (JOP Londres) pour la gestion des événements écoresponsables vers une norme ISO 2024 (JOP de Paris).
- 55 > Créer une Vice-Présidence et une délégation de la Performance sociale et de l'engagement RSO du sport.

## #14 Mobiliser le mouvement sportif français pour amplifier la place du sport dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

- 56 > Soutenir les projets innovants des fédérations visant à impliquer les acteurs de l'ESS au cœur de leurs actions.
- 57 > Accompagner les fédérations et les clubs dans la mise en place du modèle de l'ESS.

## #15 Participer à la conception d'une stratégie de développement économique par typologie de fédérations et accélérer leur transformation numérique et leur médiatisation.

- 58 > Différencier l'accompagnement des fédérations en matière de développement économique en fonction de là où elles en sont.
- 59 > Mutualiser une étude marketing complète pour mieux connaître nos pratiquants et développer des synergies nouvelles avec les entreprises et les marques.
- 60 > Partager des bonnes pratiques dans le cadre de séminaires en marketing pour les dirigeants et les salariés des fédérations (segmenter par domaine marketing, par sujet et par typologie de fédérations).
- 61 > Accompagner les fédérations dans leur stratégie numérique et leur proposer des outils mutualisés pour renforcer les liens avec leur communauté et optimiser la gestion de leurs datas en fonction de leur niveau d'avancement.
- 62 > Intensifier les partenariats avec les acteurs de la SportTech et l'émergence des startups dans le sport.
- 63 > Soutenir les fédérations dans l'optimisation et la recherche de financements européens, nationaux, régionaux ; développer le mécénat et le mécénat de compétences.
- 64 > Valoriser les fédérations en augmentant leur visibilité par une stratégie de contenus et une plateforme digitale adaptées aux nouveaux modes de consommation (développement de Sport en France, d'une plateforme OTT, du partenariat avec Be sport et réflexion sur une radio numérique).

## #16 Construire une plateforme de marque attractive pour le CNOSF partagée par l'ensemble des acteurs du sport français.





# 4

## Poursuivre

### UNE ACTION VOLONTARISTE AU SERVICE DES GRANDES CAUSES NATIONALES DU SPORT

Le sport est un formidable vecteur d'apprentissage et d'épanouissement, d'intégration et de lien social, une école pour mieux vivre ensemble. Son avenir tient à son ouverture sur le monde et sur les autres, au partage et à la transmission de valeurs essentielles à la vie en société. Le sport participe à la construction de citoyens et de notre jeunesse ainsi qu'au plaisir de se retrouver ensemble dans un cadre bienveillant et protecteur. C'est la raison pour laquelle chacun doit y avoir accès, quel que soit son origine, son âge, son lieu de résidence, sa condition sociale ou son handicap et sans aucune discrimination, ni violence à son égard. Le CNOSF, et le mouvement sportif dans son ensemble, doivent poursuivre ces objectifs, et ainsi revendiquer leur utilité sociale et sociétale. Il s'agit de servir les grandes causes nationales du sport. Les dimensions sociales, environnementales et de santé publique doivent être au cœur de leur stratégie et s'inscrire véritablement comme des piliers du mouvement sportif, à l'égal du sport de compétition. Sur tous les territoires, les clubs doivent être, plus que jamais, les acteurs incontournables d'éducation, de santé publique et de bien-être, de cohésion sociale et de mixité, d'engagement et de solidarité intergénérationnelle pour que le sport puisse être accessible à toutes et tous et que chacun y trouve sa place.

**#17** Ancrer la dimension sociale, citoyenne et éducative du sport comme pilier incontournable du mouvement sportif. Et renforcer notre implication dans les programmes éducatifs de l'école à l'Université, dans les QPV et les territoires ruraux.

#### Le sport de l'école à l'université

- 65** > Être force de proposition pour les prochaines élections présidentielles pour reconsidérer la place de l'activité physique, de l'éducation physique et sportive et du sport au sein du parcours éducatif scolaire de la maternelle à l'université.
- 66** > Augmenter les potentialités de la « Carte passerelle sport scolaire/sport en club » avec les fédérations scolaires, universitaires et sportives et assurer une grande promotion de la plateforme « Mon club près de chez moi ».
- 67** > Définir, en lien avec le Ministère de l'enseignement supérieur et la FFSU, une convention-cadre avec la Conférence des Présidents d'Universités pour plus de sport et plus de clubs dans les établissements d'enseignement supérieur.

#### Le sport, pilier incontournable de l'utilité sociale

- 68** > Organiser, à l'automne prochain, la première Conférence de la responsabilité sociale du sport et la signature d'une Charte afin d'engager les fédérations dans une démarche collective.
- 69** > Valoriser les bonnes pratiques des fédérations par un système de labellisation qui refléterait leurs engagements définis dans la charte de responsabilité sociale.
- 70** > Accompagner les fédérations et leurs clubs dans des projets à vocation sociale pour s'adresser aux publics éloignés de la pratique et dans leurs interactions avec les acteurs associatifs de solidarité et culturels « en faisant sortir le club du club ».
- 71** > Faire monter en puissance les Trophées Club+ destinés à mettre en lumière les initiatives sociétales positives et innovantes et à les dupliquer dans d'autres disciplines.
- 72** > Élaborer un programme spécifique dédié à l'arbitrage.



## #18 Protéger les acteurs sportifs en renforçant la lutte contre toutes les formes de discriminations et formes d'abus, de violences et de comportements non républicains (violences sexuelles, harcèlement, racisme, homophobie, sexisme ...) mais aussi l'éthique et l'intégrité des compétitions (lutte contre le dopage et les manipulations sportives) et en accompagnant les stratégies fédérales.

- 73 > Instituer une Commission spéciale de lutte contre les violences sexuelles pour accompagner les fédérations, uniformiser les décisions et renforcer les liens avec les pouvoirs publics.
- 74 > Créer un Département « Citoyenneté & Intégrité » chargé de modéliser des outils de mesure et de méthodologie, de les mutualiser et d'accompagner les fédérations dans la mise en place de programmes de prévention robustes, structurés et évalués. La question du fait religieux et de la laïcité dans le sport sera intégrée dans ce Département.
- 75 > Animer, par les équipes de ce nouveau Département, les réseaux des différents référents des fédérations : « Prévention des violences sexuelles », « Citoyenneté et prévention de la radicalisation », « Intégrité », « Antidopage ».
- 76 > Se faire accompagner d'associations de prévention contre les violences, les discriminations, le racisme et les LGBTphobies pour mener des actions de formation transversale et les multiplier sur tout le territoire avec l'appui des CROS, CDOS et CTOS.
- 77 > Valoriser les fédérations et leurs clubs dans leurs actions de prévention par un système de labellisation.
- 78 > S'appuyer sur le Gouvernement, l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et l'Autorité nationale des jeux (ANJ) pour accompagner les stratégies fédérales en matière de lutte contre le dopage et de manipulation des compétitions.

## #19 Accentuer la mixité dans le sport et le soutien au développement du sport féminin.

- 79 > Créer « le Club de la Mixité » au sein du CNOSF, composé d'hommes et de femmes, chargé de mesurer et promouvoir la mixité et d'accompagner la féminisation des instances fédérales.
- 80 > Intégrer la question de la mixité dans le futur Observatoire du CNOSF pour faire un état des lieux de la gouvernance des fédérations, au niveau national, déconcentré et des clubs.
- 81 > Mettre en place un partenariat entre le CNOSF et « l'Observatoire de la Mixité » pour partager les solutions existantes et accélérer le mouvement vers la parité.
- 82 > Identifier, valoriser et accompagner un nombre important de femmes pendant les 4 ans de la mandature afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilités et permettre aux fédérations de tendre le plus tôt possible vers la parité (programme « Dirigeantes »).
- 83 > Proposer des mesures sur la pratique sportive en famille pour inciter à la mise en place de pratiques conjointes parents/enfants et prendre en compte les contraintes des familles monoparentales.
- 84 > Élaborer, avec tous les acteurs concernés, un programme spécifique visant à développer le sport féminin.



## #20 Intégrer les enjeux environnementaux au coeur de la stratégie du CNOSF en accompagnant les fédérations et les clubs dans leur transition écologique.

- 85 > Faire reconnaître les fédérations et clubs comme des associations œuvrant pour la protection de l'environnement, en les incitant à intégrer ces questions dans leurs statuts et à créer des outils de mesure d'impact et en promouvant auprès des pouvoirs publics l'action du mouvement sportif.
- 86 > Renforcer les passerelles entre le mouvement sportif et les ONG et associations de protection de l'environnement, afin de multiplier les actions de sensibilisation et promouvoir l'éducation à l'environnement par le sport.
- 87 > Favoriser des événements et actions de communication rassemblant les fédérations autour de la transition écologique et désigner des athlètes ambassadeurs de la cause environnementale.

## #21 Amplifier et adapter le développement du sport-santé et du sport en entreprise face aux transformations actuelles et accompagner le mouvement sportif, les professionnels du sport et du monde médical et les entreprises dans le déploiement de ces activités.

- 88 > Accompagner les fédérations, les clubs et les éducateurs dans le déploiement d'offres sport-santé adaptées aux différents publics.
- 89 > Impliquer davantage le mouvement sportif dans le développement de « Maisons Sport-Santé » sur tout le territoire.
- 90 > Poursuivre la formation des personnels de santé au « sport sur ordonnance » et l'accompagnement à la prescription grâce au déploiement du Médico sport-santé.
- 91 > Accompagner l'aide à l'intervention des clubs dans les entreprises à travers notamment la plateforme de recensement des offres sportives portée par la Fédération du sport d'entreprise.

## #22 Poursuivre la professionnalisation (emploi/formation) et revaloriser la place de l'engagement, du bénévolat et de l'arbitrage dans le sport.

- 92 > Favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi en encourageant le recours aux contrats d'apprentissage et aux emplois d'avenir dans les clubs ainsi qu'une montée en puissance des dispositifs d'aides à l'emploi (ex. Agence nationale du sport, Sésame).
- 93 > Mutualiser la formation des dirigeants avec les CROS, CDOS et CTOS et créer des modules en e-learning.

### Bénévolat

- 94 > Être force de proposition dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles de 2022 sur la valorisation du bénévolat.
- 95 > Mettre en place un système de reconnaissance des nouveaux bénévoles (« Diplôme d'engagement bénévole »).
- 96 > Créer une plateforme ressources à destination des bénévoles qui centraliserait les outils incontournables (ex. guide fiscal à destination des clubs).
- 97 > Créer « l'Académie des Bénévoles » du CNOSF qui aurait pour mission d'identifier la communauté des bénévoles du sport et d'interagir avec eux.
- 98 > Accompagner la création d'un Centre national de l'arbitrage et du bénévolat sportif.



# 5

## Participer

PLEINEMENT À LA RÉUSSITE

DES JEUX DE PARIS 2024 ET DE LEUR HÉRITAGE

La réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 passe évidemment par des résultats sportifs majeurs pour notre pays et tout doit être mise en œuvre pour que nous puissions remporter de nombreuses médailles. Mais, cette réussite passe aussi par la mobilisation et l'engagement de tous les Français, par un engouement et une ferveur populaire exceptionnelle. La notion d'héritage est une valeur fondamentale de ce succès. Héritage en matière d'installations, d'économie, d'emplois, d'environnement, de développement de la pratique, d'inclusion, d'éducation ou d'égalité. Les Jeux de 2024 doivent être un événement unique au monde mais doivent rayonner bien au-delà et avoir un impact sur la génération actuelle et celles futures. Ils doivent changer durablement le sport français et préparer les clubs et les fédérations à l'après 2024. L'implication des territoires et des collectivités, via le label « Terre de Jeux » notamment, les nombreux projets éducatifs, initiés par exemple lors de la Semaine Olympique et Paralympique, ou encore les enjeux sociétaux et environnementaux portés avec ambition par le COJO vont pleinement dans ce sens et il faut poursuivre cette dynamique positive. À cet égard, le CNOSF doit être la véritable plaque tournante de la mobilisation du mouvement sportif en créant des projets fédérateurs et transversaux, en proposant une ingénierie d'animation du travail et d'échange d'informations, avec le concours notamment de ses CROS, CDOS et CTOS, et en s'appuyant également sur les nombreux clubs et bénévoles pour faire vivre cette magnifique aventure olympique et paralympique et la faire rayonner au nom de tout le mouvement sportif.





## 5 Participer PLEINEMENT À LA RÉUSSITE DES JEUX DE PARIS 2024 ET DE LEUR HÉRITAGE

**#23** **Fédérer** tout le mouvement sportif dans une mobilisation co-construite dès le retour de Tokyo et organisée dans le temps, notamment avec le COJO.

**99** > Créer un comité de pilotage chargé de la stratégie de mobilisation pour les Jeux de 2024 et d'échanger régulièrement avec les équipes du COJO.

**100** > Faire rayonner les Jeux comme « la Fête des sports » sur tout le territoire par des actions conjointes et récurrentes avec les CROS, CDOS et CTOS.

**#24** **Faire des Jeux** une grande fête de tous les sports & rassembler l'ensemble des fédérations par des projets communs et événementiels avant et pendant la durée des Jeux.

**101** > Orchestrer de 2022 à 2024 une tournée du CNOSF et des fédérations « En route pour 2024 », en collaboration avec le COJO, dans des villes des Régions de métropole et d'outre-mer.

**102** > Organiser et opérer la Fan Zone et le « Club France Paris 2024 » au Parc de la Villette.



## #25

S'assurer que le mouvement sportif sorte renforcé après 2024 grâce à un programme ambitieux d'héritage matériel, immatériel, réfléchi et anticipé avec une large consultation des acteurs.

**103** > Participer au recrutement d'un pool de bénévoles et de volontaires issus des fédérations et de leurs clubs et faire naître des vocations pour l'après 2024.

**104** > Valoriser l'action des fédérations et des clubs grâce au « Club 2024 » porté par le COJO et visant à connecter les Français à l'aventure olympique et paralympique.

**105** > Créer une cellule prospective sur la France du sport en 2030 et au-delà, avec des acteurs et des experts de tous horizons.





# 6

## *Faire rayonner*

### LE SPORT FRANÇAIS ET INSCRIRE SES ACTEURS DANS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE

Le rayonnement de la France passe par les résultats sportifs de nos athlètes dans le cadre des grandes échéances internationales, à commencer par les Jeux de Tokyo dans quelques semaines puis ceux de Pékin en 2022. Il est essentiel que le CNOSF participe activement à la stratégie coordonnée en matière de haute performance et développe le partage d'expériences entre fédérations tant sur le haut-niveau que sur le sport professionnel. Il est tout aussi indispensable de mettre en place un véritable accompagnement des athlètes (médical, social, professionnel) et renforcer leurs moyens matériels et financiers afin qu'ils puissent se préparer dans les meilleures conditions et réaliser des belles performances. Les représentants des athlètes seront mieux associés à ces stratégies. Le CNOSF est le représentant du CIO sur le territoire français. Il doit plus encore promouvoir les actions et les programmes du CIO, renforcer sa politique de coopération européenne et internationale et contribuer à l'aide au développement. Le rayonnement de la France passe aussi par la diplomatie sportive et l'action de ses acteurs à l'international. Avec l'accueil du monde en 2024, la stratégie du CNOSF doit monter en puissance, notamment en promouvant le savoir-faire français et en bénéficiant de décisions favorables de la part des instances internationales (organisation de grands événements, accès aux marchés pour des entreprises françaises, influence sur les décisions politiques). Elle doit aussi permettre d'accompagner l'action internationale des fédérations et de leurs dirigeants par des programmes de formation et des actions de lobby auprès des institutions publiques et sportives.

# 6

## Faire rayonner

LE SPORT FRANÇAIS ET INSCRIRE SES ACTEURS  
DANS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE

### #26

**Renforcer** l'implication du CNOSF dans l'accompagnement sur le sport professionnel et le haut-niveau et l'optimisation de la performance sportive portée par les athlètes, les encadrants, les fédérations sportives et tous leurs partenaires.

**106** > Faciliter, avec l'Agence nationale du sport, les conditions des fédérations dans la préparation de leurs athlètes et équipes nationales sur les échéances immédiates (2021-24), sur l'olympiade suivante (2025-28) et dans la durée (montée en puissance des projets de performance fédéraux).

**107** > Redynamiser la commission du sport professionnel et porter au plan politique des sujets communs et majeurs de régulation, de compétitivité et de rayonnement de ce secteur.

**108** > Poursuivre les travaux de la commission interfédérale des agents sportifs (CIAS) et proposer, en concertation avec les acteurs, des évolutions de la réglementation visant à encadrer cette profession.

**109** > Participer plus activement à l'Instance nationale du supportérisme (INS) et mettre en place un groupe de travail pour le développement de collectifs de supporters d'équipes de France.

### #27

**Placer** les athlètes dans les meilleures conditions pour performer (avec notamment les Jeux de Tokyo en 2021 et Pékin en 2022).

**110** > Contribuer, avec l'Agence nationale du sport, les fédérations et la CAHN du CNOSF, à la mise en place d'un véritable programme d'accompagnement des athlètes dans la gestion de leur carrière et une optimisation de leur suivi médical, social et professionnel.

**111** > Faire évoluer la situation des sportives de haut-niveau au regard de leurs spécificités, dans le cadre de leur carrière et leurs performances sportives (ex. prise en compte de la maternité, de l'endométriose).



## #28 **Promouvoir** les actions et programmes du CIO et multiplier les échanges de coopération et de solidarité avec le mouvement sportif international et olympique.

- 112 > Être plus présent et participer durablement aux instances et réflexions du mouvement olympique et international.
- 113 > Mettre en place une organisation spécifique pour l'accueil de nombreux CNO et délégations étrangères dans la perspective des Jeux de 2024.
- 114 > Intensifier les relations avec les CNO francophones, l'AFCNO ainsi que la promotion de la langue française.

## #29 **Renforcer** le soutien du CNOSF à l'action internationale des fédérations et de leurs dirigeants ainsi que son engagement au service de la promotion à l'étranger du sport français et de son expertise.

- 115 > Porter, avec d'autres acteurs, un plan de solidarité (en lien avec le CIO) et de commercialisation de nos savoir-faire autour du sport, en mobilisant l'Agence Française du Développement (AFD), France Sport Expertise et un réseau d'entreprises tournées vers l'international.
- 116 > Accentuer les programmes d'accompagnement des actions internationales des fédérations et de formation des élus, en associant de nombreux experts.
- 117 > Renforcer le soutien du CNOSF aux fédérations et aux dirigeants présentant des candidatures à l'international (organisations d'événements sportifs internationaux, accès à des postes à responsabilités) afin d'accroître l'influence de la Nation.
- 118 > Animer un réseau d'élus et administratifs français du sport international.

## #30 **Défendre** notre modèle sportif et ses spécificités et porter une politique volontariste et coordonnée au plan européen pour exporter notre savoir-faire.

- 119 > Mener, avec d'autres Nations, un plan d'actions pour faire évoluer la prise en compte des « spécificités » du sport, en profitant de la Présidence française du Conseil de l'UE en 2022.
- 120 > Poursuivre l'implication active du CNOSF au sein des Comités olympiques européens (COE), renforcer nos liens avec les institutions européennes et s'appuyer sur un cabinet européen de lobby.
- 121 > Créer une Vice-Présidence et une Délégation en charge des questions internationales et européennes.





# EN SYNTHÈSE

## NOTRE AMBITION COMMUNE

Servir la France du sport & être ensemble au sein d'un CNOSF fort

## NOTRE MÉTHODE & 6 PRINCIPES DIRECTEURS

Une démarche plurielle, transparente et co-construite

## NOS 5 VALEURS COMMUNES

Humanisme, bienveillance, cohésion, éthique, excellence

## NOTRE PROGRAMME

« Rassembler, Innover, Gagner »

6 axes stratégiques, 30 engagements, 121 mesures concrètes

---

Avec des premières priorités pour 2021-2022

15 engagements

&

28 mesures prioritaires

## 1) Renforcer LE POSITIONNEMENT ET LE RÔLE DU CNOSF

### #1 Façonner son rôle de leadership et d'influence.

- 1 > Mettre en place un « Observatoire du sport fédéral ».
- 3 > Élaborer une liste de propositions pour les présidentielles de 2022.

### #2 Nouer des relations de proximité et de confiance avec les fédérations.

- 7 > Transformer les collèges de fédérations par un décloisonnement agile et adapté.
- 8 > Créer un Département « Services aux fédérations et à ses membres ».

### #5 Moderniser la gouvernance du CNOSF et de son réseau territorial.

- 21 > Instaurer la parité au sein du bureau exécutif.
- 27 > S'ouvrir à la jeunesse en créant un Conseil des jeunes.
- 29 > Organiser les « États généraux des clubs », 2 fois dans la mandature.
- 35 > Créer un « Club France des entreprises ».

## 2) Se mobiliser POUR LA RELANCE DU SPORT

### #8 Co-organiser un événement national et une campagne de communication de grande ampleur.

- 37 > Préparer, avec tous les acteurs, un grand événement de reprise du sport à la rentrée 2021.

### #9 Renforcer le soutien pour les clubs et les fédérations en difficulté.

- 42 > Obtenir du Gouvernement un fonds de solidarité 2022-2024 pour les fédérations.
- 43 > Instituer une cellule « Relance sport 2021-2022 » pour la mise en place du « Pass Sport ».

## 3) Accompagner LA TRANSFORMATION DES FÉDÉRATIONS ET DES CLUBS

### #12 Accompagner les stratégies marketing et d'innovation des fédérations et diversifier les offres de pratique.

- 50 > Obtenir du Gouvernement l'allègement des freins juridiques et économiques à la pratique en club.
- 51 > Contribuer à l'innovation et la digitalisation de l'offre sportive des fédérations (sport digital, e-sport).

### #13 Renforcer l'engagement RSO des fédérations.

- 52 > Développer la plateforme RSO du CNOSF et son label « Développement durable, le sport s'engage ».

### #15 Participer à la conception d'une stratégie de développement économique.

- 63 > Soutenir les fédérations dans la recherche de financements européens, nationaux, régionaux et dans le développement du mécénat.

## 4) Serein LES GRANDES CAUSES NATIONALES DU SPORT

### #17 Ancrer la dimension sociale, citoyenne et éducative du sport comme pilier du mouvement sportif.

- 65 > Être force de proposition en 2022 pour reconsidérer la place de l'APS et de l'EPS au sein du parcours éducatif scolaire de la maternelle à l'université.
- 66 > Augmenter les potentialités de la « Carte passerelle » et assurer une grande promotion de « Mon club près de chez moi ».
- 68 > Organiser la première Conférence de la responsabilité sociale du sport et la signature d'une Charte.

### #18 Renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations, de violences et de comportements non républicains et préserver l'intégrité des compétitions.

- 73 > Instituer une Commission spéciale de lutte contre les violences sexuelles pour accompagner les fédérations.
- 76 > Se faire accompagner d'associations de prévention pour mener des actions de formation.

### #19 Accentuer la mixité dans le sport et le soutien au développement du sport féminin.

- 79 > Créer le « Club de la Mixité » pour promouvoir la mixité et accompagner la féminisation des instances fédérales.
- 84 > Élaborer un programme spécifique visant à développer le sport féminin.

### #20 Intégrer les enjeux environnementaux au cœur de la stratégie du CNOSF.

- 86 > Renforcer les passerelles entre le mouvement sportif et les ONG de protection de l'environnement.

## 5) Réussir LES JEUX DE 2024 ET LEUR HÉRITAGE

### #23 Fédérer tout le mouvement sportif dans une mobilisation co-construite.

- 99 > Créer un comité de pilotage chargé de la stratégie de mobilisation pour les Jeux de 2024.
- 101 > Orchestrer de 2022 à 2024 une tournée du CNOSF et des fédérations « En route pour 2024 », sur les territoires.

## 6) Faire rayonner LE SPORT FRANÇAIS

### #27 Placer les athlètes dans les meilleures conditions et réussir Tokyo et Pékin.

- 110 > Participer à la mise en place d'un programme d'accompagnement des athlètes dans la gestion de leur carrière et de leur suivi médical, social et professionnel.

### #29 Renforcer le soutien du CNOSF à l'action internationale des fédérations.

- 116 > Accentuer les programmes d'accompagnement des actions des fédérations et de formation des élus.
- 119 > Mener un plan d'actions pour prendre en compte les « spécificités » du sport, en profitant de la Présidence française du Conseil de l'UE en 2022.





# BRIGITTE HENRIQUES

Née Brigitte Olive le 4 mars 1971,

Brigitte Henriques est une joueuse internationale de football et dirigeante du sport français.

Elle est vice-présidente déléguée de la Fédération française de football depuis 2017 (après en avoir été secrétaire générale, en charge du développement du football féminin depuis 2011).

Elle est également vice-présidente du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) depuis 2017, en charge du « développement des pratiques ». Secrétaire générale du Fondation du Football depuis 2014, elle a été vice-présidente du comité local d'organisation de la Coupe du monde en 2019.

En 2017, elle est nommée Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

## *Carrière :*

Elle a joué à la JSF Poissy puis au FCF Juvisy, avec qui elle remporte trois titres de championnes de France (en 1994, 1996 et 1997), avant de terminer sa carrière à l'ASJ Soyaux en 1999.

Elle a été sélectionnée 31 fois en équipe de France entre 1988 et 1997 (quinze matchs officiels et seize matchs amicaux, première sélection le 24 juillet 1988 contre l'Italie, en match amical). Elle ne peut jouer l'Euro 1996 pour cause de blessure.

Elle a été professeure d'E.P.S. agrégée de 1993 à 2011, en parallèle de sa carrière de joueuse et à la suite de celle-ci, avant d'évoluer vers des postes de dirigeante dans le milieu du football.

Après avoir obtenu son diplôme d'entraîneur de football DEF (licence A UEFA), elle a été entraîneur(e) adjointe du Pôle France de 2002 à 2003 à Clairefontaine. Elle a ensuite été manager général de la section féminine du Paris Saint-Germain de 2008 à 2010 (premier titre du PSG en Coupe de France féminine).



En 2011, Noël Le Graët lui confie le poste de secrétaire générale de la FFF. Elle est alors en charge de la féminisation du Football et du développement du Football féminin, et responsable du dossier « Sport et Handicap » et « Football à l'école ». En 2013, le Plan Fédéral de féminisation de la FFF obtient un prix décerné par le Ministère des Sports pour la meilleure stratégie et développement du sport féminin.

En mars 2017, elle devient vice-présidente de la Fédération française de football.

## *Formations :*

2013 : Diplôme Universitaire Manager de Club sportif professionnel mention Très Bien (Centre de droit et d'économie du sport à Limoges).

2003 : Diplôme Entraîneur de Football (DEF).

1999 : Agrégation interne d'EPS.

1996 : Brevet d'état 1er et 2ème degré de Football.

1994 : Maîtrise STAPS mention « Entraînement sportif et performance motrice ».

1993 : CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive).

1989 : Baccalauréat D.



**BH**  
BRIGITTEHENRIQUES



*Révérons*  
**LA FRANCE  
DU SPORT!**

**#TOUS PARTENAIRES**

*Brigitte Henriques*

[www.touspartenaires.fr](http://www.touspartenaires.fr)

[BH@touspartenaires.fr](mailto:BH@touspartenaires.fr)